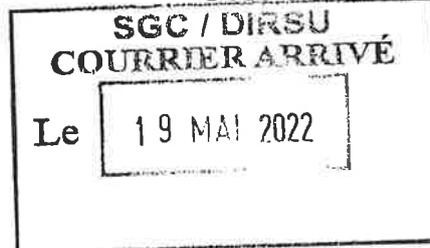




**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Session Ordinaire du 05 MAI 2022

Délibération affichée
Le



Effectif du Conseil : 33
Présents : 26
Absents et Excusé(es) : 02
Procuration(s) : 05

N° d'ordre : 17/2022

Domaine d'intervention : 7.1/ Décisions Budgétaires

L'an deux mil vingt et un et le jeudi cinq du mois de mai, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-neuf avril, s'est réuni dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire **Monsieur André ATALLAH**.

La convocation a été affichée en Mairie, le vingt-neuf Avril 2022

PRESENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. GUILLAUME Bernard, 1er Adjoint ; - Mme PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint ; - M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint ; - M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint ; - Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 8^{ème} Adjoint ; - M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint ; - M. MIRRE Jocelyn ; - Mme LAQUITAINÉ Liliane ; - Mme LESTIN Léna ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - M. TABAR Patrice ; - Mme NIRELLEP-MONLOUIS Maddly ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. PERAIN Franck ; - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - Mme LACROIX Jenia ; M. REJON Philippe ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint (procuration donnée à M. MIRRE Jocelyn) ; - M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint (procuration donnée à Mme PAISLEY Yanetti) ; - Mme JEREMIE Marie-Louise (procuration donnée à M. FARIAL Harold) ; - Mme RENE-GABRIEL Murielle (procuration donnée à Mme LYSIMAQUE Maguy) ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy (procuration donnée à M. BROLIRON Jean-François), **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS : - M. GEOFFROY Luidji ; - Mme MONGE Dunia, **Conseillers Municipaux**.

Les **23** conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **33**, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme OTTO Julie**, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION ADOPTANT LES BUDGETS PRIMITIFS 2022

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le projet des Budgets Primitifs 2022, incluant la reprise des résultats de l'exercice 2021.

Le Budget Principal pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		BP 2022
002	Résultat reporté	991 096,10
011	Charges à caractère général	2 984 816,53
012	Charges de personnel	16 758 823,17
65	Autres charges de gestion courantes	1 281 676,59
66	Charges financières	147 562,00
67	Charges exceptionnelles	386 701,61
68	Dotations aux provisions	0,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	1 278 178,95
RAR	Restes à réaliser	178 534,84
Total		24 007 389,79

Recettes de fonctionnement		BP 2022
013	Atténuations de charges	1 000,00
70	Produits services, domaines et ventes	773 169,96
73	Impôts et taxes	15 961 315,00
74	Dotations et participations	4 545 829,40
75	Autres produits de gestion courantes	434 865,00
77	Produits exceptionnels	965 078,25
042	Opér.ordre de transf. entre sections	385 336,95
RAR	Restes à réaliser	6 964,44
Total		23 073 559,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		BP 2022
16	Emprunts et dettes	672 215,78
20	Immobilisations incorporelles	624 669,98
21	Immobilisations corporelles	1 313 449,35
23	Immobilisations en cours	2 790 168,30
040	Opér.ordre de transf. entre sections	385 336,95
RAR	Restes à réaliser	2 606 112,87
Total		8 391 953,23

Recettes d'investissement		BP 2022
001	Résultat reporté	6 744 745,47
10	Dotations fonds divers et réserves	99 815,71
13	Subventions d'investissement	2 567 008,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	1 583,35
024	Produits des cessions	1 000 000,00
040	Opér.ordre de transf. entre sections	1 278 178,95
RAR	Restes à réaliser	3 071 974,21
Total		14 764 805,83

Le Budget Annexe Stationnement pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		BP 2022
011	Charges à caractère général	298 550,00
012	Charges de personnel	361 453,17
66	Charges financières	117 063,23
67	Charges exceptionnelles	110 000,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	515 613,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
RAR	Restes à réaliser	7 689,51
Total		1 410 368,91

Recettes de fonctionnement		BP 2022
75	Autres produits de gestion courantes	506 272,44
77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	83 642,00
002	Résultat reporté	820 454,47
Total		1 410 368,91

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		BP 2022
16	Emprunts et dettes	319 709,33
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00
21	Immobilisation corporelles	489 500,00
23	Immobilisations en cours	2 848 336,60
040	Opér.ordre de transf. entre sections	83 642,00
RAR	Restes à réaliser	7 533,16
Total		3 813 721,09

Recettes d'investissement		BP 2022
001	Résultat reporté	3 258 108,09
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00
13	Subvention d'investissement	40 000,00
16	Emprunts et dettes	0,00
040	Opér.ordre de transf. entre sections	515 613,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
Total		3 813 721,09

Budget consolidé :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			GLOBAL
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
BUDGET PRINCIPAL	24 007 389,79	23 073 559,00	- 933 830,79	8 391 953,23	14 764 805,83	6 372 852,60	5 439 021,81
BUDGET ANNEXE	1 410 368,91	1 410 368,91	-	3 813 721,09	3 813 721,09	-	-
	25 417 758,70	24 483 927,91	- 933 830,79	12 205 674,32	18 578 526,92	6 372 852,60	5 439 021,81
RESULTAT CONSOLIDE		5 439 021,81					

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur les Budgets Primitifs 2022.

DISPOSITIF DECISIONNEL
LE CONSEIL MUNICIPAL,
CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 Février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

VU la délibération N° 14/2014- Référence 7.1 du 28 Avril 2014 décidant des modalités de vote du Budget de la Ville ;

VU la délibération N°01/2022- Référence 7.1 du 22 Mars 2022 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 ;

APRES avoir délibéré ;

D E C I D E A LA MAJORITE
SOIT 25 VOIX POUR, DONT 04 PROCURATIONS
(Mme RODES Brigitte ; - M. GENDREY Roland ; -Mme JEREMIE Marie-Louise ; -
Mme RENE-GABRIEL Murielle)

06 ABSTENTIONS (Mme PENCHARD Marie-Luce ; -M. PROCIDA Robert ; -Mme GAUTHIEROT Franciane ; -Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François + procuration M. EUGENE-SALZEDO Willy)

ARTICLE 1 : D'ADOPTER le Budget Principal 2022 et le Budget Annexe Stationnement 2022 de la Collectivité, avec reprise du résultat de l'exercice 2021 et des restes à réaliser comme indiqué aux tableaux visés à l'exposé des Motifs ci-dessus.

Ces budgets ont été votés par nature pour les deux sections de fonctionnement et d'investissement avec un vote global.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		BP 2022
002	Résultat reporté	991 096,10
011	Charges à caractère général	2 984 816,53
012	Charges de personnel	16 758 823,17
65	Autres charges de gestion courantes	1 281 676,59
66	Charges financières	147 562,00
67	Charges exceptionnelles	386 701,61
68	Dotations aux provisions	0,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	1 278 178,95
RAR	Restes à réaliser	178 534,84
Total		24 007 389,79

Recettes de fonctionnement		BP 2022
013	Atténuations de charges	1 000,00
70	Produits services, domaines et ventes	773 169,96
73	Impôts et taxes	15 961 315,00
74	Dotations et participations	4 545 829,40
75	Autres produits de gestion courantes	434 865,00
77	Produits exceptionnels	965 078,25
042	Opér.ordre de transf. entre sections	385 336,95
RAR	Restes à réaliser	6 964,44
Total		23 073 559,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		BP 2022
16	Emprunts et dettes	672 215,78
20	Immobilisations incorporelles	624 669,98
21	Immobilisations corporelles	1 313 449,35
23	Immobilisations en cours	2 790 168,30
040	Opér.ordre de transf. entre sections	385 336,95
RAR	Restes à réaliser	2 606 112,87
Total		8 391 953,23

Recettes d'investissement		BP 2022
001	Résultat reporté	6 744 745,47
10	Dotations fonds divers et réserves	99 815,71
13	Subventions d'investissement	2 567 008,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	1 583,35
024	Produits des cessions	1 000 000,00
040	Opér.ordre de transf. entre sections	1 278 178,95
RAR	Restes à réaliser	3 071 974,21
Total		14 764 805,83

Le Budget Annexe Stationnement pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		BP 2022
011	Charges à caractère général	298 550,00
012	Charges de personnel	361 453,17
66	Charges financières	117 063,23
67	Charges exceptionnelles	110 000,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	515 613,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
RAR	Restes à réaliser	7 689,51
Total		1 410 368,91

Recettes de fonctionnement		BP 2022
75	Autres produits de gestion courantes	506 272,44
77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opér.ordre de transf. entre sections	83 642,00
002	Résultat reporté	820 454,47
Total		1 410 368,91

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		BP 2022
16	Emprunts et dettes	319 709,33
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00
21	Immobilisation corporelles	489 500,00
23	Immobilisations en cours	2 848 336,60
040	Opér.ordre de transf. entre sections	83 642,00
RAR	Restes à réaliser	7 533,16
Total		3 813 721,09

Recettes d'investissement		BP 2022
001	Résultat reporté	3 258 108,09
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00
13	Subvention d'investissement	40 000,00
16	Emprunts et dettes	0,00
040	Opér.ordre de transf. entre sections	515 613,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
Total		3 813 721,09

ARTICLE 2 : DE DIRE QUE la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

19 MAI 2022

L'affichage *et/ou* la publication le

19 MAI 2022

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le

Le Maire

André ATALLAH

Basse-Terre, le

19 MAI 2022



Le Maire

André ATALLAH

